

AVERMÈS

LE MAGAZINE AVERMOIS
MAI 2018

ensemble

Bientôt l'été !



JEUNESSE



Des rythmes scolaires adaptés

>6

ÉCONOMIE



Un budget équilibré

>4

ENVIRONNEMENT



Label 2 fleurs confirmé

>12



numéros licences spectacles : 1-14037972-1403803-1440381



Max Vandervorst

Récital pour objets abandonnés et clavier tempéré

Vendredi 1^{er} juin - 20h30

Spéctacle gratuit

L'art et la récup'

Conférence de Cyrille-Paul Bertrand

spéctacle et conférence organisés par le Sictom Nord Allier
et Isléa Saison Culturelle

jeudi 31 mai - 18h

Conférence gratuite



Renseignements Isléa Saison Culturelle : 04.70.34.23.65



Comme chaque année, vous trouverez dans votre revue municipale de Printemps, les principaux éléments du budget 2018 approuvé à l'unanimité en début d'année 2018, ainsi que les faits qui ont marqué ou qui vont marquer la vie de notre commune dans les prochains mois.

Un budget dynamique au service de tous les Avermois : Grâce à une gestion rigoureuse de nos dépenses de fonctionnement, nous dégageons des marges d'investissements conséquentes pour développer, sécuriser, embellir notre ville tout en améliorant et développant les services aux usagers. Malgré les baisses continues des dotations d'Etat, sans augmentation des taux d'impositions, nous diminuons notre dette et augmentons notre capacité d'autofinancement. Ceci n'est possible que par une implication sans faille et une grande maîtrise de nos services. Qu'ils en soient félicités et remerciés au nom de tous les AVERMOIS.

Avermes ville attractive : La population croît régulièrement alors que son bassin de vie maintient au mieux le nombre de ses habitants ; de nouvelles enseignes commerciales et de nouveaux services apparaissent.

Avermes ville dynamique : Le centre bourg se structure petit à petit avec les nouvelles constructions et prochainement une Halle du marché, l'environnement de la RD 707 évolue et les projets tel que celui de la résidence autonomie pour personnes âgées et de transformation de l'ancien Presbytère avancent. Grâce à la richesse de la vie associative, les manifestations culturelles et sportives ainsi que les animations (fête patronale et son magnifique feu d'artifice, marchés à thèmes...) vont se succéder jusqu'à l'automne.

Avermes ville solidaire : l'accent est mis sur la solidarité entre les générations à travers les actions engagées par les jeunes en direction de leurs aînés, sur la solidarité avec les personnes en difficultés grâce aux actions que poursuit le CCAS, sur la solidarité avec nos enfants en adaptant des rythmes scolaires favorisant les conditions optimums d'apprentissage en dehors de toute contrainte financière et de tout préjugé. De même, les actions menées par notre comité de jumelage à M'KAM TOLBA permettent d'élever le taux de scolarisation, en particulier des jeunes filles, ce qui favorise avant tout l'accès aux savoirs, seul rempart contre l'obscurantisme.

Avermes ville au cœur du développement durable : En favorisant la biodiversité, en aménageant nos espaces verts, en supprimant l'emploi d'herbicides et de pesticides, en soutenant chaque année les journées nature en partenariat avec l'AVCA, nous participons activement à la protection de notre planète.

Au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, je vous souhaite un excellent été et vous rappelle que les élus restent à votre disposition pour échanger sur la vie de notre commune.

Bien à tous

Alain DENIZOT
Maire d'Avermes
Conseiller départemental

Sommaire

Edito	>3
Economie	>4-5
Jeunesse	>6-7
Sortir à Avermes	>8-10
Vie sociale et citoyenne	>11
Environnement	>12-13
Sports	>13
Brèves	>14
Tribune des groupes	>15

Mairie d'Avermes

04 70 46 55 03

www.ville-avermes.fr

Directeur de la Publication :

Jean-Michel Zammite

Maquette : RG Publicité

Impression :

Imprimerie Granjean

Dépôt légal : Avril 2018

Photos : Mairie d'Avermes

Budget 2018

François Delaunay, Conseillé délégué aux finances



Le budget 2018 s'inscrit dans la continuité du budget 2017. Ce nouvel exercice nécessite toujours et encore, une gestion rigoureuse et des choix clairs dans nos priorités pour maintenir et développer les services aux habitants. Malgré les baisses de dotations du gouvernement pour environ 30 000 € cette année et un cumul de plus de 400 000 € depuis 2014, la commune n'a pas augmenté les taux d'imposition des taxes locales depuis plus de 15 ans, tout en maintenant un **budget de fonctionnement stable à 5,516 M€**.

Les choix de l'équipe municipale et la rigueur des services de la collectivité, permettent donc de présenter un budget de fonctionnement responsable, qui tout en continuant de réduire les emprunts de la ville, permet de dégager des marges de manœuvre importantes et un autofinancement conséquent (ressources propres de 603 159 €) pour mener des investissements ambitieux et poursuivre notre plan pluriannuel d'investissement pour de projets structurants et porteurs d'avenir pour Avermes.

1,7 M€ d'investissements nouveaux pour 2018

Ils concernent la mise en accessibilité des bâtiments et espaces publics, l'aménagement de voiries et la création de voies de circulation douces permettant de relier les voies existantes du chemin des Gravettes et de la Chandelle et de sécuriser les déplacements. L'entretien de la voirie programmée de façon

pluriannuelle est une nécessité pour maintenir le patrimoine routier et le confort des déplacements. Seront réaménagées cette année les rue Claude Morand, Paul Fort et Jean Cocteau ainsi que le Pont du Diable avec le giratoire Jean Mermoz et le haut du chemin des Rocs. De même, l'enfouissement des réseaux aériens Chemin de Chavennes est un préambule nécessaire à la réfection de la chaussée.

L'amélioration du cadre de vie est une de nos priorités, il se poursuit à travers l'aménagement du Parc de l'Eglise, des espaces publics, la construction d'une halle pour le marché, renforçant l'attractivité et les possibilités d'animation de la ville, sans oublier la réfection d'un nouveau terrain au stade.

Autre priorité les écoles et la jeunesse (Voir graphiques en bas de page) avec des réfections de locaux, l'achat de matériel informatique, ordinateurs, tableau numérique pour mettre nos enfants dans les meilleures conditions d'apprentissage.

Egalement, la salle de spectacle Islea sur laquelle aucun investissement important n'a été fait depuis son origine nécessite aujourd'hui une amélioration de son confort d'utilisation en y installant un système de rafraîchissement et un chauffage plus performant.

L'ensemble de ces investissements structurants ont pour objectif d'améliorer et d'embellir notre vie quotidienne tout en renforçant l'attractivité déjà importante de la ville et en préparant l'avenir, par une politique vertueuse d'économie d'énergie. Grâce à cette politique d'investissement ciblée, nous contenons notre budget de fonctionnement.

Budget alloué aux écoles

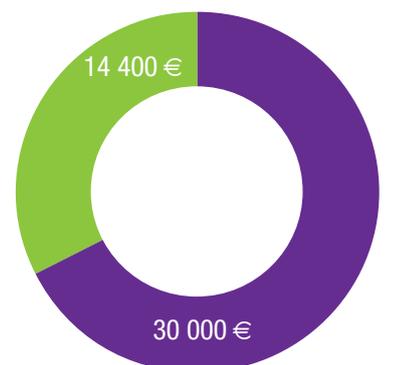
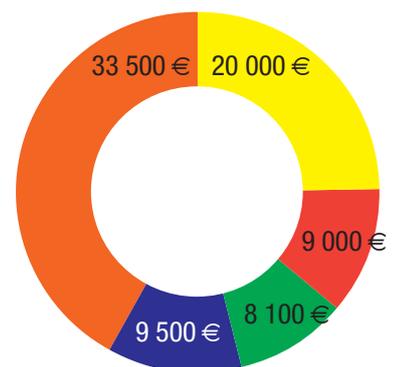
La municipalité investit d'importants moyens humains et matériels dans ses écoles afin que chaque enfant soit placé dans les meilleures conditions de réussite. Elle octroie un budget de fonctionnement de plus de 80 000 €, auxquels s'ajoutent les frais de personnel 200 000 €, 44 400 € d'investissement, et 243 500 € pour le centre de loisirs.

FONCTIONNEMENT

 Fournitures scolaires (cahiers, livres, crayons)	20 000 €
 Voyages, sorties (dont piscine)	9 000 €
 Spectacles, cadeaux, interventions d'artistes dans les classes	8 100 €
 Petits mobiliers et diverses fournitures (clôtures, store, chaises, placards)	9 500 €
 Charges de structures (eau, gaz, électricité)	33 500 €

INVESTISSEMENT

 Travaux d'amélioration et de rénovation des locaux	30 000 €
 Informatique, tableaux numériques interactifs	14 400 €



Travaux



Travaux achevés rue de la République



Réfection de voirie chemin de la Chandelle



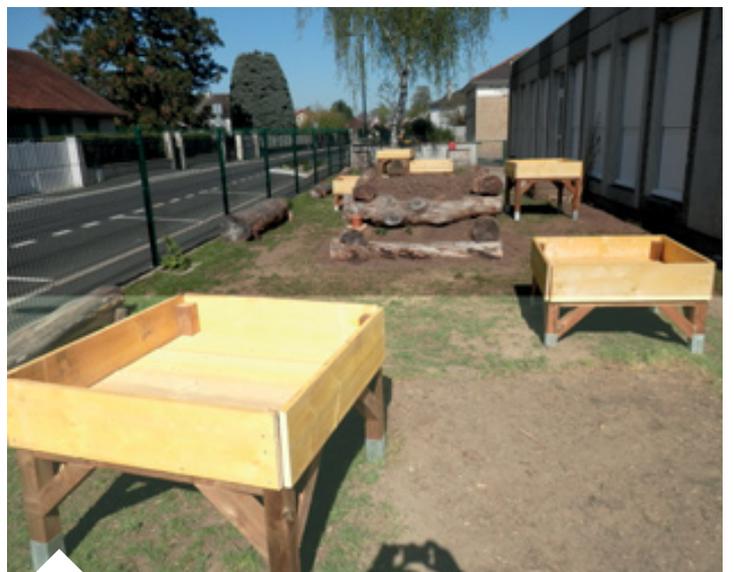
Réfection des loges à Isléa



Pose de barrières vers la prévention routière



Raccordement aux réseaux d'eau et d'électricité pour les jardins du Presbytère



Pose de jardinières à l'école François Reveret

Organisation du temps scolaire rentrée 2018/2019

L'organisation du temps scolaire répond à des objectifs pédagogiques pour permettre aux enfants de mieux apprendre à l'école. Après 5 années de fonctionnement des nouveaux rythmes scolaires, les évaluations menées en concertation avec les enseignants les parents d'élèves élus, les professionnels de l'accueil de loisirs et la municipalité nous ont amenés à repenser cette organisation.

Après plusieurs réunions et selon les souhaits exprimés par les parents à travers un sondage réalisé courant février 2018, une proposition d'organisation sera bientôt soumise au directeur des services académiques de l'allier.

Elle reprend les objectifs suivants :

- respecter le rythme de l'enfant en proposant une organisation différente pour les écoles élémentaires et les écoles maternelles.
- allonger la matinée de classe, reconnue plus favorable aux apprentissages fondamentaux.

- réduire le temps scolaire l'après-midi, générateur de fatigue.
- aligner les horaires de sorties de classe ou d'activité dans l'intérêt des fratries et des familles.
- préserver un temps de rencontre parents-enseignants.
- poursuivre l'amélioration de l'offre d'activités périscolaires, en proposant notamment un temps plus long permettant de bénéficier des structures sportives ou culturelles extérieures aux locaux scolaires pour les élèves du primaire.
- proposer une école maternelle bienveillante, respectueuse du rythme et des besoins particuliers des enfants.
- éviter de multiplier les interventions d'adultes aux statuts divers surtout pour les plus petits.
- proposer un temps de repos à tous les enfants qui en ont besoin en maternelle dès la fin du repas.
- proposer à chaque famille une solution d'accueil souple entre 6h45 et 19h15 répondant à leur besoin particulier.

La semaine s'organiserait donc ainsi :

POUR LES ÉCOLES MATERNELLES :

Horaires de classe	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	8h45-12h	8h45-12h		8h45-12h	8h45-12h
Après-midi	13h45-16h30	13h45-16h30		13h45-16h30	13h45-16h30

La disparition des TAP se fait au bénéfice de la pause méridienne avec un accompagnement par leurs ATSEM.

POUR LES ÉCOLES PRIMAIRES : en alternance entre les 2 écoles

JEAN MOULIN

Horaires de classe	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	8h45-12h15	8h45-12h15	9h-12h	8h45-12h15	8h45-12h15
Après-midi	14h-15h	14h-16h30		14h-15h	14h-16h30
TAP	15h-16h30			15h-16h30	

FRANÇOIS REVERET

Horaires de classe	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	8h45-12h15	8h45-12h15	9h-12h	8h45-12h15	8h45-12h15
Après-midi	14h-16h30	14h-15h		14h-16h30	14h-15h
TAP		15h-16h30			15h-16h30

Une réunion d'information à destination de tous les parents sera organisée courant juin après décision du directeur des services académiques de l'allier. La municipalité reste cependant à l'écoute de la population pour répondre au mieux à ses besoins et invite les familles à contacter la mairie pour toute demande ou à se rapprocher des représentants des parents d'élèves de chaque école.

Les actions passerelles entre les écoles et « la souris verte »

Les actions passerelles sont le résultat d'un travail de partenariat entre les institutrices des 2 classes de petite section des écoles maternelles d'Avermes et les professionnelles « petite enfance » du multi-accueil « la souris verte ». Ces actions sont des temps de partage entre les jeunes enfants du multi-accueil et du RAM, et les enfants déjà scolarisés en petite section. Ces temps visent à préparer la future scolarisation de chaque enfant en créant un lien avec



l'école. L'enfant et sa famille peuvent ainsi aborder cette première rentrée scolaire avec un sentiment de sécurité, car ils auront eu l'occasion de créer de nouveaux repères avec les lieux et les personnes.

2 rencontres ont déjà eu lieu :

A l'école François REVERET :
les enfants de « la souris verte »

ont fêté **la chandeleur**. Au cours de la matinée, ils ont préparé la pâte à crêpes. Pendant la cuisson, et avant la dégustation, les enfants ont circulé dans la classe entre les différents espaces et ainsi joué ensemble.

A l'école Jean Moulin : les enfants ont fait leur **carnaval**. Ce fut l'occasion de percevoir nos thématiques respectives de l'année : Voyage dans le temps pour « la souris verte » avec la Renaissance. Les enfants de l'école ont, eux, arboré leurs beaux costumes de plumes en lien avec leur découverte de toutes les espèces qui volent. La matinée s'est clôturée par un lancer de confettis quelque peu original...



Séjour au ski

Le Séjour Ski s'est déroulé du lundi 12 au vendredi 16 février 2018 dans la station Super-Besse. Il a permis à 9 jeunes de l'agglomération de chausser skis de descente et patins à glace afin de découvrir les joies de la glisse. 6 d'entre eux étaient novices au départ du séjour. Désormais, ils sont à même de dévaler pistes vertes à minima !



Carnaval de Moulins

10 jeunes de la Junior Association (JA) ont défilé le 08 avril dans les rues de Moulins en costumes de chevaliers, archers et sorciers. Leur char était à l'effigie du mythique barbare du jeu « Clash of Clans ».



Tournoi Fifa 18 le 2 juin / 14h-22h Planète foot Avermes

Ouvert à tous les jeunes de l'agglomération.

10 jeunes de la JA organisent le projet et seront donc présents pour le bon déroulement du tournoi.



Séjour Été prévu pendant les grandes vacances

7 jeunes vont pouvoir partir, encadrés par l'animateur jeunesse de la commune.

Aide Solidaire Intergénérationnelle entre le mois de juillet et le mois d'août

20 jeunes seront mobilisés pour accompagner les personnes âgées de la commune d'Avermes à leur domicile (être formé sur internet, débarrasser un grenier ou un garage, désherber un jardin, les aider à faire les courses, se balader et discuter, etc.)



Le centre de loisirs avermois propose divers stages et séjours durant les vacances scolaires.

**Inscription et renseignements :
www.alja.info - 04 70 20 44 19**

Du 9 au 12/05 Fête patronale

La fête patronale, organisée par « Avermes animation » aura lieu du mercredi 9 mai au samedi 12 mai. Au programme : le 9 mai retraite aux flambeaux sous les notes musicales de la Lyre avermoise, le 10 mai course cycliste, le 12 mai clôture de la fête par un grand feu d'artifice.

18/05 Soirée barbecue à Pré Bercy

La municipalité organise en collaboration avec la CNL du Pré-Bercy un barbecue pour les résidents de Pré-Bercy le vendredi 18 mai à partir de 19h. L'apéritif et les grillades sont offerts par la municipalité. Chacun est invité à apporter le plat de son choix pour le partager avec ses voisins de table. Les boissons sont en ventes au Bar le Bercy.



09/06 Fête des quartiers

Le samedi 9 juin, la municipalité propose comme chaque année, une animation musicale dans les quartiers. Les quartiers souhaitant bénéficier d'une animation peuvent contacter le service vie associative de la mairie 04.70.46.86.59.



22/06 Marché des producteurs de pays

Le rendez-vous gourmand de l'été vous attend ! Le Marché des Producteurs de Pays se tiendra le vendredi 22 juin, parc de la mairie de 18h à minuit. Des produits locaux fermiers vous seront proposés avec possibilité de dégustation sur place. Des tables et des bancs seront installés. Plusieurs animations seront organisées tout au long de cette soirée festive et conviviale qui se terminera par le feu de la Saint-Jean.

18/08 Concours cheval de trait



Le syndicat du Cheval de Trait Bourbonnais organise en partenariat avec la commune d'Avermes le samedi 18 août 2018 de 9h à 18h la 2^e édition du concours départemental de l'Allier modèle et allure de chevaux de trait. La manifestation se tiendra sur le site de verdure d'ISLEA. Plus de 80 chevaux de différentes races seront présentés. Vous aurez la possibilité de vous promener en calèche. Le Comité de Jumelage MKAMTOLBA assurera la restauration le midi et la buvette tout au long de la journée. Le marché hebdomadaire du samedi sera déplacé à cette occasion à proximité.

09/09 Fête des associations

La journée des Associations en Folie se déroulera le dimanche 9 septembre sur le site d'Isleá. A 12h, la municipalité offre un apéritif. Vous êtes tous invités à participer à un pique-nique tiré du sac. De 14h à 18h, les associations vous proposeront de nombreuses démonstrations et animations sur le podium installé dans le parc de verdure.



Sortir à Avermes printemps/été 2018

MAI

Mardi 8 - 11h15	Commémoration victoire 1945	Monument aux Morts /salle Mosnier	ACPG-CATM et veuves-Municipalité-Lyre Avermoise
Mercredi 9 au Samedi 12 mai	Fête patronale - Retraite flambeaux le 9 mai à 21h30 / Fête foraine du 9 au 12 mai Feux d'artifice le 12 mai à 22h30	Isléa et environs	Municipalité/ Avermes Animation / ROMYA
Lundi 14 au Samedi 19 Conférence à 20h30	27^e Journée nature "Vers une transition énergétique"	Isléa	Saison culturelle et AVCA
Vendredi 18 - 19h à 22h30	Barbecue	Pré Bercy	Amicale des locataires du Pré Bercy
Lundi 21 - 8h	Brocante	Place Wormser et salle des fêtes Mosnier	Amicale laïque
Jeudi 31 -18h	Conférence : "l'Art de la récup" de Cyrille Paul Bertrand	Isléa	Partenariat Sictom Nord-allier et la saison culturelle

JUIN

Vendredi 1^{er} - 20h30	Récital pour objet abandonnés et clavier tempéré. Max Vandervorst	Isléa	Partenariat Sictom Nord-Allier et saison culturelle
Samedi 9 - 16h/21h	Fête des quartiers	Quartiers d'Avermes	Municipalité
Du Mercredi 13 au Samedi 16	Les Demoiselles de Bourbon Tournoi pré-nationale 14 ans féminin	Court de tennis, Stade des isles	SCA Tennis Comité départemental de l'Allier
Samedi 16 - 14h	Rassemblement des jeunes cyclistes	Isléa	UFOLEP
Du Jeudi 21 juin au 22 Septembre	Exposition section verrerie du Lycée Jean Monnet	La passerelle	Isléa saison culturelle
Du Jeudi 21 juin au 22 Septembre	Exposition les enfants des Ateliers	La passerelle	Isléa saison culturelle
Vendredi 22 - 18h/24h	Marché des producteurs de Pays	Place du Marché	Municipalité
Samedi 30 -17h30	Fêtes des écoles	Groupe scolaire Jean-Moulin	Amicale laïque

JUILLET

Vendredi 6 - 18h au Dimanche 8	Stage de musique concert	Isléa	Lyre Avermoise
---------------------------------------	---------------------------------	-------	----------------

AOÛT

Samedi 4	Repas des jardins		Jardins des Isles
Samedi 18 - 8h	Doublette Départementale René Charette	Bouldodrome " Pince-cul"	Pétanque Avermoise
Samedi 18 - 12h	Barbecue	Pré-Bercy	Amicale des locataires du Pré-Bercy
Samedi 18 7h à 18h	Concours départemental du cheval	Aux abords d'Isléa	Syndicat départemental du cheval de trait Bourbonnais

SEPTEMBRE

Vendredi 7 - 20h30 ou Samedi 8	Ouverture saison culturelle 2018/2019	Isléa	Isléa saison culturelle
Dimanche 9 - 13h30	Fête des associations	Isléa	Municipalité
Samedi 15 10h/22h30 Dimanche 16 -10h/17h	Journées du patrimoine	Isléa	Municipalité / AVCA
Dimanche 16 - 8h	Brocante	Pré-Bercy	Amicale des locataires du pré-Bercy
Vendredi 21 - 18h	Brocante	Isléa : salles annexes	Amicale laïque section Cyclo VTT Avermes 03

Deux expositions à la Passerelle du 21 juin au 22 septembre

L'Ecole Nationale du Verre au sein du lycée Jean Monnet à Yzeure propose une série de pièces en verre et cristal dans une démarche de création contemporaine. Pièces en verre soufflé, taillées, gravées, sablées, mêlant différentes techniques combinées traditionnelles ou originales. Formés à la réalisation de pièces fonctionnelles, les étudiants et enseignants ont laissé leur créativité s'exprimer dans des associations de formes et de couleurs magnifiant le verre par sa brillance, sa transparence ou son opacité.



Comme chaque année voici « l'évènement » qui clôture la saison culturelle ! A la veille de la fête de la musique et de l'arrivée de l'été, voici venues les œuvres des enfants de l'atelier arts plastiques. Et comme d'habitude, elles vont vous surprendre par l'inventivité, le sens du détail et le petit grain de folie de leurs concepteurs... Pour notre plus grand plaisir, à partir de presque rien, ces jeunes artistes ont conçu, assemblé, mis en scène divers travaux nous démontrant que le talent n'est pas une question d'âge. Après avoir vu cette exposition, vous ne verrez plus vos objets du quotidien de la même façon.

Ne manquez pas le vernissage de ces deux expositions, le mercredi 20 juin 18h à la Passerelle. Entrée libre et gratuite. Exposition visible tout l'été du 21 juin au 22 septembre.

Théâtre pile ou face

9 apprentis-acteurs, âgés de 9 à 14 ans et issus de l'atelier théâtre animé par l'association Pile ou Face seront en représentation à Isléa, le vendredi 29 juin à 20h30. Au programme ? On peut toujours rêver ! Une comédie déjantée, très dynamique et pleine de surprises d'Olivier Jollivet.

Sans réservation : Achat des billets sur place, le soir-même à 20h. Tarif unique : 5 € / Gratuit pour les moins de 16 ans.



L'été approche ayez les bons réflexes en cas de canicule

LE CCAS reste attentif en cas de canicule et vous rappelle qu'il tient à sa disposition un registre. En cas de canicule, ce registre permet de rester en contact avec les personnes inscrites et de mettre en place les moyens appropriés. Pour se faire connaître auprès du CCAS., les personnes âgées, isolées ou handicapées sont invitées à s'inscrire par le biais d'un formulaire d'inscription. L'inscription peut s'effectuer par la personne directement ou par un tiers. Les formulaires d'inscription sont téléchargeables sur le site internet de la Mairie : www.avermes.fr.

Pour tout renseignement : contacter le CCAS au 04.70.46.86.48



EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15
Pour plus d'informations : 0 800 00 00 00 (numéro vert)
www.social-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • www.solidarite33.fr



Chèque énergie

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les tarifs sociaux ont pris fin pour être remplacés par le chèque énergie. Le chèque énergie permet d'acquitter tout ou une partie d'une facture :

- soit une dépense de fourniture d'énergie liée au logement (électricité, gaz, fioul, bois, ...)
- soit une dépense liée à l'amélioration de la qualité environnementale ou de maîtrise de la consommation d'énergie de son logement

Le bénéfice du chèque est ouvert aux ménages dont le revenu fiscal de référence annuel par unité de consommation est inférieur à 7 700 euros. **Aucune démarche n'est nécessaire pour bénéficier du chèque énergie.** Un chèque énergie sera automatiquement adressé à chaque bénéficiaire sur la base des informations transmises par les services fiscaux.

Les chèques énergie 2018 ont été adressés aux bénéficiaires de fin mars à fin avril.



Renouvellement du label 2 fleurs

Depuis près de 18 ans la ville d'Avermes s'est engagée dans une démarche volontaire de valorisation de ses espaces publics, à la fois lieux de respiration, lieux de vie, lieux de rencontre. Leurs diversités et leurs qualités participent au lien social qui nous est cher. La ville met à votre disposition des espaces fleuris soignés et diversifiés, avec une végétation adaptée à leur usage et à leur environnement, grâce à des pratiques raisonnées qui allient esthétique, préservation des ressources naturelles et biodiversité. La participation de la commune au concours « Villes et villages fleuris » s'ancre pleinement dans le leitmotiv du « bien-vivre ensemble ». Après visite du jury départemental cet été, celui-ci a confirmé et maintenu le « label 2 fleurs » de la commune.



De gauche à droite Eliane Huguet (conseillère départementale), Quentin Macé, Frederic Cas (agents municipaux « espaces verts ») et Alain Denizot, maire et conseiller départemental.

Charte d'entretien des espaces verts

La municipalité a été récompensée de ses efforts en matière de respect de l'environnement en obtenant le label « 2 feuilles ». La ville a supprimé l'emploi des produits phytosanitaires, et mis en place des méthodes plus écologiques pour assurer l'entretien des espaces verts, comme le désherbage manuel et l'acquisition d'une machine à désherber écologique. Des actions de sensibilisation envers la population sont menées : distribution d'autocollants « Ensemble réduisons les pesticides », animation de stands lors des marchés à thème, présentation des méthodes d'engazonnement.



Engazonnement d'une portion de trottoir route de Paris

Enherber pour moins désherber !

En complément du désherbage mécanique, très chronophage, une solution alternative consiste en l'engazonnement des surfaces sablées de certains trottoirs. Cette action vise à enherber ces surfaces par un semis de gazon à pousse lente, nécessitant peu de tontes. Cette pratique d'engazonnement apporte des bénéfices en terme de coût comparé à une politique d'élimination systématique des mauvaises herbes, même isolées. Par ailleurs, laisser plus de place au végétal en milieu urbain permet un indéniable gain en qualité de vie !

Bientôt le concours « balcons et maisons fleuris »

Chaque année les avermoises participent à l'embellissement de la commune. Nous vous invitons à participer à ce concours convivial où tout le monde gagne. N'hésitez pas à associer vos amis, voisins, etc.

Vous avez la possibilité de vous inscrire en mairie directement à l'accueil ou par téléphone : 04.70.46.55.03 ou de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site internet de la commune à la rubrique « Ville fleurie ».

Journées nature 2018 : Vers une transition énergétique du 14 au 19 mai 2018. Organisation AVCA et Isléa saison culturelle

Les Journées Nature aborderont la transition énergétique à travers plusieurs conférences débutant à 20h30 :

- Lundi 14 mai Gaël DERIVE sera notre invité pour débattre de l'actualité du dérèglement climatique, avec sa vision pragmatique et humaniste. Son film « Une planète, une civilisation » nous propose la rencontre de six hommes et femmes au sein des principaux climats de la planète (de l'Arctique à l'Ethiopie). Nous aborderons aussi la transition énergétique, ainsi que les solutions mondiales et locales.
- Mercredi 16 mai **Emmanuelle Bertho de l'association NEGAWATT** va nous expliquer pourquoi la transition énergétique est possible et souhaitable.

Le scénario négaWatt 2017-2050 vient confirmer la possibilité technique d'une France utilisant 100 % d'énergies renouvelables en 2050.

- Jeudi 17 mai, lors d'une table ronde, des utilisateurs et producteurs individuels « d'énergie verte » témoigneront de leur expérience dans la région.
- Vendredi 18 mai, David Guinard nous parlera de l'énergie solaire en France et du rôle de la société Photosol.

Le samedi permettra aux familles de visiter entre autres les installations photovoltaïques installées à Gennetines et d'aborder le sujet à travers les modules interactifs du « Laboratoire de Merlin ».

27^{es} Journées Nature
Vers une transition énergétique
du 14 au 19 mai 2018

Isléa - Avermes (03)
animations, expositions, conférences

Organisation AVCA et Isléa saison culturelle
<http://journature.free.fr>
Renseignements et réservations au 04 70 34 23 65

AVCA **AVERMES**

Programme complet : <http://journature.free.fr>, renseignements Isléa saison culturelle 04.70.34.23.65

Tournoi des D'moiselles de Bourbon



Le Tournoi « les D'moiselles de Bourbon », organisé par le comité départemental de tennis et le SC AVERMES TENNIS, se déroulera du 13 au 16 juin 2018. 24 participantes seront accueillies le mercredi matin et disputeront les doubles l'après-midi. Les matchs de classement se dérouleront du jeudi au samedi matin et les finales auront lieu le samedi 16 juin à partir de 14h. Vous pourrez admirer le plus haut niveau des joueuses de la catégorie 14 ans venues de toute la France. L'entrée est gratuite tout au long de la manifestation. Sport et convivialité seront au rendez-vous pour le plaisir de tous, sur les courts d'Avermes.

Brèves

NOUVELLES INSTALLATIONS



« Aux caves des cours », Sophie et Denis Neytard vous proposent vins fins, bouteilles et bibs, spiritueux, épicerie fine, cafés, thés, bières, produits du terroir, cadeaux d'entreprises.

« Aux caves des cours »
92 route de Paris 03000 Avermes



Pour accompagner son développement, Menuiserie Roy a ouvert les portes d'un nouveau magasin avec un showroom de 250 m². Ce point de vente dont la façade reprend les couleurs du réseau Komilfo est l'occasion pour les particuliers et professionnels de découvrir la nouvelle gamme de produits de Menuiserie Roy : pergolas bioclimatiques, oasis de verre, portes de garage, portails et clôtures...

Komilfo
69 route de Paris 03000 Avermes

CIMETIÈRE COMMUNAL : reprise de concessions en l'état d'abandon et de concessions échues

La commune va procéder à la reprise de concessions qui sont en état d'abandon ou échues. Il est demandé aux familles pouvant donner des renseignements sur les tombes de bien vouloir se présenter en mairie. La mairie rappelle à tout concessionnaire de bien vouloir entretenir leur monument.

Concessions à durée limitée, échues :

Lorsqu'une concession funéraire à durée limitée arrive à expiration (15, 30, 50 ans), le concessionnaire ou ses héritiers disposent de deux ans pour la renouveler. A défaut, la reprise est annoncée à l'avance par arrêté du maire, et affichée en mairie, au cimetière ainsi que sur le site internet de la commune. Il appartient donc aux familles de se renseigner sur la date d'échéance de leur sépulture à durée limitée et de prendre contact avec la mairie pour la renouveler.

Concessions en état d'abandon :

Consciente de l'état de délabrement de certaines tombes, visiblement non entretenues depuis des années, la municipalité va lancer une procédure de reprise de concessions perpétuelles en état d'abandon. Cette démarche est très réglementée. Après avoir adressé aux ayants droit identifiés, grâce aux mesures de publicité de la commune, une convocation ; des procès-verbaux de constat de l'état d'abandon des sépultures seront dressés. Ceux-ci seront ensuite notifiés aux représentants des familles, si elles sont connues, et portés à la connaissance du public par voie d'affichage en mairie et au cimetière.

Dans trois ans, de nouveaux procès-verbaux permettront de déterminer si les concessions sont toujours laissées à l'abandon. le maire pourra alors saisir le conseil municipal pour décider de leur reprise. Les concessions redeviendront alors propriété de la mairie. Les monuments funéraires seront démolis. Les restes des personnes inhumées seront exhumés puis placés dans l'ossuaire spécialement aménagé à cet usage dans le cimetière.

Au cours des trois prochaines années, les Avermois seront tenus informés de la procédure. Il est souhaitable que dès à présent, l'ensemble des habitants participe à la diffusion de ces informations de façon à ce que les intéressés puissent prendre leurs dispositions.

PROPRETÉ DES TROTTOIRS ET DES ESPACES PUBLICS : les propriétaires de chiens sont rappelés à la civilité par le ramassage des déjections de leurs animaux !

AVEC L'ARRIVÉE DES BEAUX JOURS, RESPECTER LA TRANQUILLITÉ DU VOISINAGE, C'EST :

(référence à l'arrêté préfectoral du 2 avril 1991)

- Réduire la pollution sonore en réalisant les travaux les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche de 10h à 12h, et en arrêtant les fontaines extérieures qui peuvent devenir insupportables par leur « ronronnement » et consommatrices d'électricité.
- Tailler les haies et les arbres en bordure de la voie publique ou privée de façon à ne pas gêner la circulation, l'éclairage public, la visibilité, le passage des piétons et à éviter de toucher les câbles EDF et Télécom.

Tribune des groupes

GROUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS

Quand le bâtiment va tout va !

Bon, il y a des orages à l'horizon, beaucoup de concitoyens d'Avermes retraités ont vu leurs pensions baisser, notre commune comme bien d'autres doit toujours faire plus avec moins, le gouvernement réduisant encore plus ses dotations. Nous vivons avec la crainte de perdre encore les recettes qui venaient de la taxe d'habitation. Les services publics d'État réduisent comme peau de chagrin et ceux qui restent sont dans la rue ou attendent le train sur les quais de la gare en grève. L'horizon est morose. Et pourtant à Avermes cela va ! Notre commune progresse toujours, mais pas ses impôts locaux ! La ZAC « cœur de ville » sort de terre, La vie associative vous promet de nombreuses manifestations,

notre environnement est de plus en plus sain avec l'arrêt de l'utilisation des pesticides. Nos associations toujours plus nombreuses sont dynamiques. La saison culturelle bat son plein.

Des travaux vont être engagés sur le jardin de l'église et bientôt sur l'ancien bâtiment du presbytère.

La climatisation va arriver à Isléa. Des nombreuses routes ont été rénovées. Que de travaux !

Notre commune n'a pas la possibilité de modifier le monde, la nation, le département ou l'agglomération alors elle cherche au moins à améliorer votre environnement proche en s'assurant de plus d'égalité, de proximité, de laïcités pour les Avermois. Nous agissons localement et pensons long terme. Continuons cette politique de proximité.

GROUPE COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN

Attaque tout azimut sur l'ensemble des services publics. La mode opératoire une fois la dette publique mise en avant : où prendre l'argent et par quelles méthodes ?

Avec quelques variations de style, là un rapport, ici une analyse d'un organisme d'influence proche du MEDEF, là une ringardisation systématique des Services publics....

L'objectif est le même : supprimer des personnels, et transférer les missions au privé en avançant le motif de la maîtrise des coûts. En référence, la privatisation des autoroutes nous démontre l'inverse : montée en flèche des péages.

Moderniser en réformant pour amener à plus de précarité un plus grand nombre est une régression. Faire croire que la retraite des fonctionnaires est supérieure à celles du privé est un artifice de communication.

Au même titre, lors de la Journée internationale de la Femme on veut nous faire avaler la perspective d'un régime égalitaire.....avec application obligatoire en 2022 !

Le statut d'emploi de la fonction publique applique le principe suivant : à grade et échelon égal, salaire égal Contrairement à ce qu'affirme le 1er Ministre, ce n'est pas la précarité du privé, mais la garantie d'une vie sécurisée par le statut qui permet la liberté.

A l'instar du fossé entre les riches et les pauvres, c'est donc un projet social à deux vitesses qui se dessine.

Ce n'est pas l'objectif du budget communal voté à l'unanimité. Maîtrise des dépenses, un investissement important, avec des projets forts et axés sur la cohésion sociale.

Les réflexions sont en cours et seront présentées et débattues avec la participation des avermois. Nous vous souhaitons nombreux.

GROUPE UNION DE LA DROITE – VIVONS AVERMES

Voici donc le temps des conflits sociaux venus !

Mais comment cela pourrait-il en être autrement ?

Le Président Macron après avoir désorganisé la vie politique de façon la plus démagogique possible, son gouvernement s'attaque maintenant au dur des réformes qu'il avait inscrit à son programme.

Prenons l'exemple des hôpitaux.

Le gouvernement promet quelques rustines mais rien de sérieux face au manque de médecin et d'effectif aux urgences et dans bien d'autres services, à cela se rajoute un manque de moyens pour exercer dans de bonnes conditions. Cela conduit forcément à la perte de motivation d'un grand nombre de professionnel, mais aussi à l'**augmentation de l'inquiétude des patients potentiels que nous sommes tous !**

Et qu'en est-il de la santé de ville ?

La Santé est ce qui nous touche au plus près, à Avermes nous

allons construire une maison de santé avec la présence de médecins et d'infirmières. Notre collectivité, comme un grand nombre sur notre territoire et en France tentent de pallier par les moyens qu'elles ont à leur disposition au **départ massifs de médecins et de personnels soignants en retraite, pour que nous n'ayons pas à souffrir d'une vraie carence si nous restions inactifs.**

« **La République En Marche** » oui, en marche de grève, Monde Hospitalier, EHPAD, Retraités, Cheminots, Etudiants, cela commence à faire beaucoup mais rappelons-nous l'origine de tous ces mouvements si ce n'est une libération assumée, une politique prônant le déracinement exacerbé, la perte des valeurs et des repères qui ont fait de la France, un pays à l'avant-garde des combats humanistes, écologiques et sociaux !

A nous de rester vigilants !

27^{es} Journées Nature

Vers une transition énergétique

du 14 au 19 mai 2018



Isléa - Avermes (03)
animations, expositions, conférences



Organisation AVCA et Isléa saison culturelle
<http://journature.free.fr>
Renseignements et réservations au 04 70 34 23 65

numéros licences spectacles : 1-140379/2-140380/3-140381

